

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE René Guy Cadou de TINTENIAC
COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
DU 18/10/22

Personnes absentes excusées

Mme Van Belleghem (Inspectrice de l'Education Nationale), M. Toczé (Maire de Tinténiac), Mme Aubert (maîtresse E Rased), Mme Wagneur (psychologue scolaire), Mme Cadot (CE2), Mme Leseignoux (MS/GS), Mme Masserot (parent élu), Mme Dujardin (parent élu), M. Courtois (parent élu), Mme Bayle-Garrigue (parent élu), Mme Corbe (parent élu).

Présents

• **Mairie :**

Mme Garçon (élue chargée des affaires scolaires), Mme Bossard (élue chargée des affaires périscolaires), M. Letourneux (responsable périscolaire),

• **Enseignants :**

Mme Serisier (TPS/PS), Mme Glory (PS/MS), Mme Grimard (MS/GS), Mme Bouvet (MS/GS et CE1/CE2), Mme Amélineau (MS/GS), Mme Quemener (CP), Mme Garenton (CP/CE1), Mme Voyau (CE1/CE2), Mme Augais (CM1), Mme Litzelmann (CM1/CM2), M. Chenais (CM2).

• **ATSEM et périscolaire :**

Mme Prunier, Mme Berthouloux, Mme Martin, Mme Legrand.

• **Parents d'élèves élus :**

Mme Mansfield, Mme Renard, Mme Morlière, Mme Cocherie, M. Bontemps, Mme Faurez, Mme Cardin, Mme Boudard, Mme Habumugisha, Mme Clouet.

Ordre du jour

1) Installation du nouveau conseil d'école	2
2) Rythmes scolaires	2
3) Vote du règlement intérieur	2
3) Effectifs de rentrée et répartition	3
4) Protocole sanitaire	4
5) Projets pédagogiques et actions	4
6) Budget OCCE	6
7) Questions des représentants des parents d'élèves	7

Début de la réunion : 18h30

Secrétaire de séance : Véronique AUGAIS

1) Installation du nouveau conseil d'école

Mme Amélineau présente les résultats des élections des représentants des parents d'élèves : 371 électeurs inscrits ; 190 votants, soit une participation de 51,21% contre 47 % en 2021 et 50,41% en 2020.

30 bulletins sont nuls ou blancs. 11 sièges de titulaires et 4 sièges de suppléants sont attribués à la liste des parents d'élèves qui ne se sont pas constitués en association (une seule liste présentée).

Sont proclamés élus :

Mme Mansfield, Mme Renard, Mme Masserot, Mme Morlière, Mme Cocherie, Mme Bayle-Garrigue, M. Bontemps, Mme Faurez, Mme Cardin, Mme Boudard, Mme Dujardin, Mme Habumugisha, Mme Corbe, M. Courtois et Mme Clouet.

Mme Amélineau déclare le nouveau conseil d'école installé.

2) Rythmes scolaires

La semaine scolaire à quatre jours est permise par une dérogation s'étendant sur trois ans et prenant fin à la fin de l'année scolaire 2022-2023. Le conseil d'école doit émettre un avis quant au maintien de la semaine sur 4 jours. Les parents d'élèves ont été sondés par mail.

Les parents élus demandent un report du vote. Ils souhaitent une information concernant les horaires, l'organisation, les modalités d'accueil, les TAP et leur financement...

La mairie répond qu'une date butoir est fixée : le 18 novembre. Un report du vote, nécessiterait d'un conseil d'école exceptionnel à la rentrée. L'organisation de TAP devrait donner lieu à une importante réflexion, qui n'aura lieu d'être qu'après un vote en faveur de la semaine à 4 jours et ½. Cependant, la mairie sait déjà qu'elle ne mettra pas de TAP en place faute de financement. Aucune aide de l'Etat n'est prévue.

Résultats du sondage des familles :

89 votes pour la semaine à 4 jours et 5 votes pour la semaine à 4 jours et ½.

Vote du conseil d'école :

23 votes pour la semaine à 4 jours et 1 vote pour la semaine à 4 jours et ½.

Le conseil d'école émet donc un avis favorable quant au maintien de la semaine scolaire sur 4 jours.

3) Vote du règlement intérieur

Les règles particulières à l'école René Guy Cadou sont lues.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Dans un but de cohérence entre le règlement scolaire et le règlement périscolaire, ce dernier sera retravaillé l'année prochaine.

3) Effectifs de rentrée et répartition

Actuellement, 273 élèves sont inscrits à l'école, dont 101 en maternelle.

Les 11 classes ont été maintenues cette année. Les effectifs stagnent : 273 élèves contre 268 en octobre 2021 et 275 en octobre 2020.

13 enseignants travaillent cette année au sein de l'école. Plusieurs autres personnes interviennent dans l'école et s'ajoutent aux enseignants :

- Quatre ATSEM :
Patricia PRUNIER (TPS/PS), Mme Jacqueline BERTHOULOUX (PS/MS), Mme Sylvie LEGRAND (MS/GS), Mme Mélanie MARTIN (MS/GS).
- Une AESH est présente pour l'aide aux élèves en situation de handicap :
Mme Nathalie ARLAUD.
- Le Rased :
Mme Florence WAGNEUR, psychologue scolaire dont le rôle est d'accueillir, d'observer, de s'entretenir avec les élèves et leurs parents si l'enseignant a repéré un trouble, une difficulté qui a des incidences sur le travail de l'élève.
Mme Lydie AUBERT, enseignante spécialisée dont le rôle est de conseiller les enseignants dans leur travail avec les élèves en difficulté.
- Un personnel municipal en charge de la bibliothèque :
Mme Christine ROBERT, est présente au sein de l'école les mardis, jeudis et vendredis. Elle organise des temps lecture au sein de la bibliothèque de l'école, met en place des ateliers et conseille les élèves dans le choix des livres à emprunter.

Niveaux	Répartitions	Effectifs	Enseignants et ATSEM
TPS/PS	10/14	24	Enseignante : Corinne Serisier ATSEM : Patricia Prunier
PS/MS	14/11	25	Enseignante : Chantal Glory ATSEM : Jacqueline Berthouloux
MS/GS	11/15	26	Enseignant : Emilie Grimard et Claire Bouvet ATSEM : Sylvie Legrand
MS/GS	13/13	26	Enseignantes : Shannon Amélineau et Morgane Leseignoux ATSEM : Mélanie Martin
CP		24	Enseignante : Isabelle Quemener
CP/CE1	7/17	24	Enseignante : Sandra Garenton
CE1/CE2	19/5	24	Enseignantes : Guénaëlle Voyau et Claire Bouvet
CE2		24	Enseignante : Céline Cadot (remplacée par Cécile Bernard)
CM1		26	Enseignant : Véronique Augais
CM1/CM2	18/6	24	Enseignante : Marie Litzelmann
CM2		26	Enseignant : François-Xavier Chenais

4) Protocole sanitaire

Depuis la rentrée le protocole sanitaire est au niveau le plus bas. 6 enfants ont été testés positifs pendant ces 7 semaines d'école.

Les élèves positifs sont isolés pour une durée de 7 jours. Si un test antigénique ou PCR négatif est réalisé le 5e jour, l'isolement peut être réduit à 5 jours.

Les élèves cas contact doivent être testés à l'aide de tests antigéniques ou d'autotests à J2. Les autotests sont délivrés gratuitement en pharmacie sur présentation du courrier d'information fourni par le directeur au moment de l'identification d'un cas positif. Ils peuvent continuer de venir à l'école avant leur test et après leur test, si celui-ci est négatif.

Les parents doivent tenir l'école informée de tout test positif.

5) Projets pédagogiques et actions

APC

Les APC s'organisent sur la pause méridienne ou à 16h30, en fonction des enseignants. Ce temps facultatif permet un travail sur les fondamentaux (français ou mathématiques) en groupe réduit.

Cette année les enseignants vont travailler plus particulièrement la lecture et les compétences mathématiques. Le travail mené diffère selon les classes et niveaux des élèves.

- Maternelle : Numération sous forme de jeux et graphisme
- CP et CE1 : Renforcement en lecture et graphisme puis numération
- CE2 : Numération
- CM1 : Renforcement en lecture (déchiffrage, fluence et compréhension) puis numération
- CM2 : Aide aux devoirs et accès à l'autonomie

Les projets civiques

Éducation à l'environnement

Les deux classes de MS/GS réaliseront une journée sur le thème de la nature le jeudi 10 novembre. Elles sortiront de l'école le matin, puis poursuivront les activités thématiques au sein de l'école l'après-midi.

Les projets sportifs

Natation

Tous les élèves des CP, CE1 et CE2 iront à la piscine de Combourg du 30 janvier au 17 mars 2023. Les 10 séances se dérouleront le lundi et le jeudi matin. Il s'agit de séances massées, menées deux fois par semaine. Ce format a un effet positif sur l'apprentissage de la nage et évite l'apparition d'angoisses d'une séance à l'autre.

Les parents vont être sollicités très prochainement pour accompagner les classes sur le trajet, au moment de l'habillage et du déshabillage, ainsi que dans les bassins. Ils doivent pour cela obtenir au préalable un agrément de l'Education Nationale. Les dates et lieux des sessions d'agrément organisées par les conseillers pédagogiques vous seront communiqués via le cahier de liaison.

Les projets culturels

Les incorruptibles

L'école participe au prix littéraire des incorruptibles. Les élèves lisent une sélection nationale de livres adaptés à leur niveau. Un vote aura ensuite lieu au mois de mai. L'objectif est de susciter le désir de lire et de créer une culture littéraire commune à la classe.

Médiathèque

Les classes de CM1/CM2 et CM2 se rendront à la médiathèque de Tinténiac le mardi 8 novembre pour une visite guidée de l'exposition « Face à face » de la plasticienne rennaise Nadège Noisette. Elle utilise de la peinture et de l'encre pour représenter un monde où animaux et végétaux s'entremêlent.

Dispositif Cinéjeune

Pour la seconde année, nous faisons le choix de visionner une sélection des films au sein de l'école. En maternelle la thématique est celle du ciel. Les élèves visionneront 5 courts-métrages intitulés « Le Rêve de Galileo ». En élémentaire la thématique retenue est celle de l'apparence. Chaque classe visionnera 2 films d'animation. Des intervenants viendront ensuite étudier avec chaque classe les films et étudier le regard et l'écoute pour rendre les spectateurs moins passifs.

Spectacle

Un spectacle de Noël sera offert aux élèves par la mairie. Il aura lieu le vendredi 16 décembre dans la salle Ille-et-Donac le matin pour la maternelle et l'après-midi pour l'élémentaire. Il s'agira du ciné-concert « Hop ! Trouvé ! », de la compagnie Label Caravan, originaire de Rennes.

6) Budget OCCE

La coopérative scolaire permet le financement des sorties scolaires et projets. Une participation financière volontaire a été proposée aux parents en début d'année. Le tableau ci-dessous fait état du bilan financier de l'année scolaire 2021-2022 :

	Maternelle		Elémentaire	
	Dépenses	Gains	Dépenses	Gains
Participation volontaire des familles		865		989
Frais de fonctionnement (assurance)	237		568	
Dons de l'APE		1 327		1 273
Collecte de papiers et journaux	219			383
Photos scolaires		508		890
Chocolats		436		765
Projets et sorties	2 069		2 850	
Totaux	2 306	3 136	3 418	4 300

Le tableau ci-dessus ne fait pas figurer les dépenses relatives à la classe de mer.

Classe de mer		
	Dépenses	Gains
Transport	1 265	
Hébergement et animations	7 578	
Mairie		1 265
APE		2 000
COOP		618
Familles		4 968

7) Questions des représentants des parents d'élèves

1) Garderie du soir de 16h30 à 16h45 pour quelle(s) situation(s) le 1er ¼ d'heure est-il gratuit ?

- Cas 1 : je vais chercher mon enfant à la garderie à 16h40 car il y avait des bouchons et je suis en retard.
- Cas 2 : je vais chercher mon enfant à 16h50.

Dans chacun des cas, quel est le nombre de ¼ d'heures facturé ?

Si les élèves restent à la garderie au-delà de 16h45, le premier quart d'heure est dû (de 16h30 à 16h45). C'est donc gratuit uniquement pour les parents qui viennent chercher leur enfant avant 16h45. Il s'agit en réalité d'une tolérance d'un quart d'heure et non d'une gratuité.

2) Concernant la facturation d'un repas non consommé et annulé moins de 24h avant : certaines maladies nécessitent l'absence de l'enfant par respect d'autrui mais n'ont pas forcément besoin d'une visite chez le médecin (ex : gastro, fièvre...). Comment peut-on éviter cette obligation pour ne pas être facturé ?

Il y aura une tolérance donc pas besoin d'un certificat. Mais il est obligatoire de prévenir la cantine par mail (cantine@tinteniatic.fr).

Pour tout dysfonctionnement du portail-famille, il faut contacter Monsieur Letourneux au plus vite (viescolaireetassociative@tinteniatic.fr). Il est possible d'avoir l'application « portail famille » sur votre téléphone. Un tutoriel est à votre disposition sur le portail famille.

3) Pour les enfants d'élémentaire qui déjeunent au 2nd service (13h), serait-il envisageable qu'ils aient un temps pour prendre une collation diététique fournie par les parents soit à 10h30 soit à 12h ?

Dans le cadre de la lutte contre l'obésité, l'Education Nationale ne préconise pas la prise de collations en dehors de temps des repas. Dans certaines écoles prioritaires, un petit-déjeuner est mis en place par la commune, ce qui n'est pas le cas dans notre école.

Il n'y pas de réelle solution. Comme évoqué lors des précédents conseils d'école, les enfants déposés tôt le matin à l'école peuvent avoir un goûter avec eux à manger sur temps périscolaires, c'est-à-dire en garderie.

4) Serait-il possible qu'un adulte serve les enfants et non pas les laisser se servir seuls ? Le but de cette demande est d'avoir les mêmes proportions dans chaque assiette. Cette méthode avait fait l'unanimité lors du sondage de satisfaction parents/enfants de l'année dernière.

Dans un souci d'éducation à l'autonomie et à la citoyenneté, la mairie préfère une surveillance accrue qu'un service par le personnel à chaque table malgré les soucis récurrents.

5) Peut-on s'assurer que les carafes soient sur les tables dès le début du 2nd service ?

Oui, les carafes sont présentes sur les tables au début du second service. En cas de constats de dysfonctionnements ponctuels liés aux points 5 et 6, les familles sont invitées à contacter Monsieur Letourneux de la municipalité (viescolaireetassociative@tinteniach.fr). Certains soucis peuvent être réglés immédiatement, sans attendre le conseil d'école suivant.

6) Pourrait-on avoir un espace calme lors des récréations/Temps du midi avec la mise à disposition de jeux de société, de livres... ?

L'équipe enseignante privilégie l'activité physique à l'extérieur sur les temps courts de récréation.

L'équipe municipale soulève le problème de surveillance avec un espace supplémentaire à gérer : une réflexion sera menée dans le cours de l'année.

7) Question d'enfants : en maternelle quand la cour est mouillée, peut-on en profiter en mettant des bottes ? Ces bottes resteraient dans l'école...

Les élèves ne sont pas autorisés à sauter dans les flaques d'eau ou jouer dans la boue. Ces jeux saliraient de manière importante leurs vêtements et nécessiterait de changer plusieurs enfants par classe au retour des récréations. Le stockage de bottes ne se justifie donc pas.

8) Peut-on envisager de remettre de la crème dans la journée (fournie par les parents) quand il fait très chaud ?

Non, il est conseillé de mettre de la crème le matin avant d'arriver à l'école et de fournir casquette, lunettes et tee-shirt couvrant pour éviter les coups de soleil.

9) Existe-t-il un budget spécifique pour les appels à projets en dehors de la caisse des écoles ? Si oui, quelles sont les critères d'éligibilité ?

Pas de budget spécifique à l'école.

Un budget participatif est en réflexion par les élus sur la commune actuellement mais rien n'est encore abouti.

10) Dans le but de la préparation à l'entrée en 6ème, serait-il possible d'avoir des casiers pour les CM2 ?

Non, il n'est pas nécessaire d'avoir des casiers extérieurs à la classe. Les élèves ont déjà un casier dans la classe. L'utilisation des casiers au collège est liée aux déplacements des élèves dans la journée dans l'établissement. A l'école élémentaire, les élèves n'ont pas à porter leur matériel scolaire dans la journée. L'apprentissage de la gestion des casiers se fera en 6ème.

11) Nous souhaitons remercier la mise en place concernant la fermeture de la rue René Guy Cadou cependant certains automobilistes ne respectent pas l'interdiction de

circulation, de plus, les panneaux ne sont pas très visibles. Comment peut-on améliorer la situation ?

Les parents doivent faire preuve de civisme. Il est possible que M. Le Maire sollicite l'intervention de la gendarmerie.

Le panneau en haut de la rue sera sans doute changé car il est moins visible. Une réflexion est menée pour installer des feux clignotants.

Les piétons ainsi que les cyclistes sont autorisés à circuler dans la rue.

La séance est levée à : 20h10

La directrice : Mme. Amélineau